



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2026/06/00**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

L'an deux mil vingt six le cinq juin

Le Conseil Municipal de la commune de JULIENAS

sur convocation du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Thierry HEMET, maire.

Délibération : 11

Pouvoirs : 4

Votants : 15

Exprimés : 15

*Date de convocation du Conseil Municipal : décret du 21 avril 2026*

*Présents :* M. Thierry HEMET – M. Christian AUDRAS – Mme Marilie MENAGER – M. Eric JORCIN – Mme Claire VUILLAUME – M. Pascal-Emmanuel ROUCHES – M. Didier ROUSSOT – Mme Sandrine MIDEY – M. Philippe MARTIN – Mme Stéphanie JOUAN VAURY – M. Fabien BARRAUD.

*Excusés :* M. Bruno LIORET (pouvoir à M. AUDRAS) – Mme Pauline PERRACHON (pouvoir à M. MARTIN) – Mme Laëtitia AUFRAND (pouvoir à M. HEMET) – Mme Sylvie ROUSSOT (pouvoir à Mme MENAGER)

Madame Stéphanie JOUAN VAURY est nommée secrétaire de séance.

**Objet.- Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026**

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Julié纳斯  
– 3 délégués à élire  
– 3 suppléants à élire

Accusé de réception en préfecture  
069-216901033-20260605-DEL20260600-DE  
Date de télétransmission : 17/06/2026  
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

**Résultats du scrutin**

- Délégué 1 : Marilie MENAGER 15 voix
- Délégué 1 : Pascal-Emmanuel ROUCHES 15 voix
- Délégué 1 : Thierry HEMET 15 voix
  
- Suppléant 1 : Christian AUDRAS 15 voix
- Suppléant 1 Eric JORCIN 15 voix
- Suppléant 1 : Philippe MARTIN 15 voix

Le secrétaire de séance  
Stéphanie JOUAN VAURY



MAIRIE DE JULIENAS  
(Rhône)

Fait et délibéré, le 05 juin 2026  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire  
Thierry HEMET



MAIRIE DE JULIENAS  
(Rhône)